

— On a reçu des dépêches de lord Stewart, datées de Croyes, du 12 de ce mois; ce qu'elles annoncent de plus important, c'est qu'outre les corps de blocus et les armées dans le nord de l'Italie, les Autrichiens ont 100,000 hommes sur la Haute-Loire.

(Idem.)

INTÉRIEUR

Arras, le 16 juil'et.

Les journaux ont publié l'extrait d'une prétendue lettre d'Arras; les détails que contient cette lettre sur les événemens qui ont eu lieu dans cette ville sont très-inexactes. Ce ne sont point les autorités civiles qui ont pu secouer le joug militaire; elles ont au contraire été comprimées jusqu'après la prise de la ville par le commandant supérieur envoyé par le Roi; ce ne sont point seulement quinze hommes de l'armée du Roi qui ont occupé la ville. Voici les faits tels qu'ils se sont passés:

M. le comte Frédéric du Bourg, nommé commandant supérieur pour le Roi, informé de l'arrivée à Arras d'un corps franc, de l'attente où l'on était d'un nouveau corps de cette espèce; voulant éviter à la ville les malheurs qu'elle redoutait, et le sort de Valenciennes et autres places bombardées par les alliés, hâta son départ de Bapaume; il arriva devant Arras le 7 juillet au matin, ayant sous ses ordres un piquet de gardes-du-corps, commandé par M. le colonel Cherisey, et une partie de la garde nationale de Bapaume et des communes environnantes. M. du Bourg envoya sommer la place par le lieutenant-colonel Desmarquets; après beaucoup d'hésitation, trois officiers supérieurs lui furent envoyés en parlementaires par le gouverneur d'Arras; il dit à ces officiers: « Je ne viens point pour bombarder la ville et la détruire, pour m'emparer de ses ruines. Le Roi m'envoie au contraire pour éviter de pareils malheurs. Vous avez à choisir, ou de vous rendre au Roi, qui oublie encore une fois le passé, ou de vous laisser assiéger par les alliés, et d'être ainsi cause de la destruction de la ville; si vous êtes réellement Français et amis de votre patrie, vous ne devez pas hésiter ». Ces paroles si franches ne persuadèrent point les envoyés, qui s'obstinèrent à vouloir garder la place, disant qu'ils la rendraient au Roi, seulement après que son pouvoir aurait été reconnu à Paris. Cette obstination irrita au dernier point les habitans des faubourgs: la cocarde à trois couleurs fut arrachée à ces officiers, et ce fut avec beaucoup de peine que le comte du Bourg parvint à les soustraire à la fureur du peuple et à protéger leur entrée dans la place. Deux heures après, ne recevant plus de communications de la part du gouverneur, et voyant faire des préparatifs d'attaque, il réunit

dont ils font partie, adressent particulièrement, par l'entremise du ministre de la marine, l'hommage de leur fidélité et de leur dévouement au Roi.

Extrait de la correspondance du préfet maritime de Rochefort.

Rochefort, le 18 juillet 1815.

Monseigneur,

La cocarde blanche et le pavillon blanc ont été solennellement arborés hier à midi, à Rochefort, par les trois services réunis, avec un parfait accord. Ce grand événement n'a occasionné ni rixes ni le moindre désordre. Je n'ai eu à me plaindre d'aucun individu, malgré les craintes que la malveillance avait cherché sourdement à inspirer. Les troupes de terre et de mer, les marins, les ouvriers, les habitans, se sont prononcés pour le Roi d'une manière très-satisfaisante. Malgré la circonstance particulière et fâcheuse pour nous de l'apparition toute récente de Napoléon Buonaparte sur un point où il se trouvait des jeunes gens effervescens qui ont fait la guerre avec lui, aucun cri séditieux ne s'est fait entendre, aucune opposition ne s'est manifestée, et les *vive le Roi!* ont été la seule expression des sentimens de la population. Les officiers civils et militaires de terre et de mer, de toute arme et de tout service, ont montré dans cette importante occasion l'esprit dont tous les bons Français sont animés.

Je fais faire des patrouilles nocturnes qui maintiendront le bon ordre, dont l'habitude deviendra bientôt plus forte que toutes les entreprises que des agitateurs obscurs pourraient faire pour le troubler. Tous les services, désorganisés, en quelque sorte, par une interruption de gouvernement, vont maintenant reprendre leur régularité; toutes les administrations marcheront de front et sans embarras, suivant les directions qui leur seront données par les ministres du Roi.

Signé, le baron BONNEFOUX.

A S. Exc. le ministre secrétaire-d'Etat de la marine et des colonies.

Extrait de la correspondance officielle du préfet maritime de Rochefort.

Rochefort, le 17 juillet 1815.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer V. Exc. que le vaisseau de S. M. britannique *le Bellerophon* à bord duquel Napoléon Buonaparte s'est embarqué le 15 de ce mois, a fait voile pour l'Angleterre hier 16, à une heure après-midi.

Ce vaisseau emporte, outre ce personnage, toutes les personnes qui se sont attachées à son bord. La liste en est ci-jointe, elle contient d'abord

En arrivant dans ce port, le 18 matin, j'appris que Napoléon Buonaparte était parti pour l'Angleterre sur le vaisseau de S. M. britannique *le Bellerophon*, capitaine Matland, le 16 juillet à une heure et demie après-midi.

Mes instructions me prescrivant d'avoir à ce sujet des communications officielles, avec M. l'amiral Hotham, commandant la station anglaise, je m'empressai de lui écrire en lui adressant en même temps des dépêches de M. Croker, secrétaire de l'amirauté d'Angleterre, dont j'étais porteur. Ces lettres furent remises à M. l'amiral, par M. le lieutenant de vaisseau Fleuriau que Votre Excellence avait bien voulu m'adjoindre.

Il résulte des différentes communications que j'ai eues avec M. l'amiral anglais et M. le préfet maritime, que Napoléon, arrivé à Rochefort le 5 juillet, s'est établi à la préfecture maritime jusqu'au 8. Pressé par le général Becker qui avait été chargé de l'escorte jusqu'à bord, et par M. le baron Bonnefoux, préfet maritime, de profiter de toutes les occasions qu'offraient le vent et la marée, il se décida enfin à s'embarquer dans les canots qui l'attendaient à chaque marée, et se rendit à dix heures du soir à bord de *la Saal*, et fit partager sa suite sur cette frégate et sur *la Méduse*.

Le lendemain 9, il débarqua sur l'île d'Aix et en visita les fortifications.

Le 10, les vents étaient favorables pour prendre le large, mais la croisière anglaise et le clair de lune ne laissaient aux frégates que peu d'espoir d'échapper.

Du 10 au 11, Napoléon expédia en parlementaire à bord du vaisseau anglais *le Bellerophon*, MM. le général Savary et Las Cases. Ce parlementaire fut de retour le 11.

Du 11 au 12 Napoléon apprit de son frère Joseph la dissolution des chambrés et l'entrée du Roi à Paris. Jusqu'à ce dernier moment, Buonaparte avait souvent énoncé l'opinion que les chambrés le rappelleraient, soit qu'il voulût ainsi en imposer aux autorités qui l'environnaient, soit qu'il nourrit effectivement cette espérance.

Le 12, il descendit sur l'île d'Aix avec sa suite et ses bagages, et dans la nuit du 12 au 13, deux bateaux demi-pontés y arrivèrent de La Rochelle. Il paraît que Napoléon les avait fait acheter dans l'intention de s'y embarquer et d'essayer de gagner, à la faveur de la nuit, un smak danois avec lequel on suppose qu'il avait traité, et qui devait l'attendre à 50 ou 40 lieues au large. On ignore pourquoi il ne profita pas de ces dispositions, sans doute elles lui parurent trop hasardeuses.

Dans la nuit du 13 au 14, il se rendit à bord du brick français *l'Epervier*; et le 14 soir, le général Becker, qui avait été parlementaire, à

la cocarde à trois couleurs fut arrachée à ces officiers, et ce fut avec beaucoup de peine que le comte du Bourg parvint à les soustraire à la fureur du peuple et à protéger leur entrée dans la place. Deux heures après, ne recevant plus de communications de la part du gouverneur, et voyant faire des préparatifs d'attaque, il réunit les habitans des faubourgs aux gardes nationales qu'il avait amenées, et transformant les charpentiers et les forgerons en sapeurs; il ordonna d'abattre les barrières et les ponts-levis. On alla à l'escalade, et la garde nationale d'Arras seconda ce mouvement en aidant à enfoncer les portes.

Cependant la ville fut entièrement évacuée, et tous ceux qui avaient tenté de la défendre se jetèrent dans la citadelle. Il leur fut accordé, sur leur demande, une suspension d'hostilités; mais ils surent se procurer le mot d'ordre, qui était *Bourbon, bonheur*, et ayant pénétré furtivement dans la ville, ils firent des patrouilles, et un peu avant le jour ils sortirent en force de la citadelle; mais ils furent repoussés avec une perte considérable. Depuis ce jour ils n'attaquèrent plus. Mgr. le duc de Berri envoya un détachement de troupes régulières, et le même jour M. le lieutenant-général comte de Bourmont, commandant de la 16^e division militaire, arriva à Arras. Tel est succinctement, et sur-tout exactement, le récit des événemens qui ont amené la délivrance d'Arras: événemens qui font seuls l'éloge du comte du Bourg, pour avoir, dans des circonstances aussi critiques, su modérer tous les partis et sauver l'antique capitale de l'Artois des malheurs qui vanaient de peser si cruellement sur les autres villes environnantes.

Paris, le 22 juillet.

Le pavillon blanc flotte sur les ports de Brest, Rochefort et Cherbourg, depuis le 17 de ce mois.

Les différens corps de la marine dans ces trois arrondissemens ont transmis au ministre secrétaire-d'état de la marine des adresses de soumission au Roi.

Le pavillon blanc a été arboré dans les ports de Dunkerque, Calais, Dieppe, Saint-Valery, Saint-Servan, Saint-Malo, du 10 au 14 de ce mois, et le 16, le général Lorcet a arboré le pavillon blanc sur le château de Saint-Malo.

Le 2^e bataillon du 1^{er} régiment et le 3^e bataillon du 5^e régiment d'artillerie de la marine, qui ont signé leur soumission avec l'armée de la Loire,

J'ai l'honneur d'informer V. Exc. que le vaisseau de S.M. britannique *le Bellerophon* à bord duquel *Napoléon Buonaparte* s'est embarqué le 15 de ce mois, a fait voile pour l'Angleterre hier 16, à une heure après-midi.

Ce vaisseau emporte, outre ce personnage, toutes les personnes qui se sont attachées à son sort: la liste en est ci-jointe; elles avaient d'abord été réparties sur les frégates *la Saal* et *la Méduse*; passées ensuite le 14 au soir, sur le brick *l'Epervier* et la goëlette *la Sophie*, elles ont été versées à bord des embarcations de la division anglaise commandée par l'amiral sir *Henry Hotham*.

Liste des principaux personnages embarqués sur le *Bellerophon* avec *Napoléon Bonaparte*.

Le lieutenant-général comte Bertrand, grand-maréchal du palais.

La comtesse Bertrand et trois enfans.

Le lieutenant-général duc de Rovigo.

Le lieutenant-général Lallemand.

Le maréchal-de-camp baron Gourgaud, aide-de-camp de *Napoléon*.

Le maréchal-de-camp Montholon-Sémonville, *idem*.

La comtesse Montholon-Sémonville et un enfant.

Le comte de Las Cases, conseiller-d'état et son fils.

M. de Résigny, chef d'escadron, officier d'ordonnance;

M. Planat, chef d'escadron, officier d'ordonnance;

M. Autric, lieutenant, officier d'ordonnance;

M. Schultz, chef d'escadron;

M. Pointkorski, capitaine;

M. Mercher, capitaine;

M. Maingault, chirurgien de *Napoléon*.

(Suivent les noms de quarante individus composant la suite de *Napoléon* et des autres passagers embarqués avec lui.)

Signé, le baron BONNEFOUX.

A S. Exc. le ministre secrétaire d'état du département de la marine et des colonies.

Rapport fait à S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, par le capitaine de frégate de Rigny, envoyé en mission à Rochefort.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. Exc. des renseignemens que j'ai recueillis et qui sont relatifs à la mission dont je viens d'être chargé à Rochefort.

un smak danois avec lequel on suppose qu'il avait traité, et qui devait l'attendre à 30 ou 40 lieues au large. On ignore pourquoi il ne profita pas de ces dispositions, sans doute elles lui parurent trop hasardeuses.

Dans la nuit du 13 au 14, il se rendit à bord du brick français *l'Epervier*; et le 14 soir, le général Becker, qui avait été parlementer, à bord de la station anglaise, étant de retour, *Napoléon* fit embarquer sa suite et ses bagages sur *l'Epervier*.

Le 15 au matin, ce bâtiment fut aperçu faisant voile en parlementaire vers le vaisseau amiral; l'état de la mer ne lui permettant pas de s'en approcher rapidement, les embarcations anglaises vinrent au-devant de lui et transportèrent les passagers à bord du *Bellerophon*. Dans cette circonstance, le lieutenant de vaisseau Jourdan, commandant *l'Epervier*, a cru devoir demander et a obtenu en effet du capitaine du *Bellerophon*, une attestation écrite de la translation de *Bonaparte* à bord de ce vaisseau.

Le même jour, une frégate de la station appareilla faisant voile pour l'Angleterre.

Le 16, le vaisseau *le Bellerophon* mit à la voile à une heure et demie après-midi. La faiblesse et la direction du vent qui a régné depuis ne permet pas de supposer qu'il ait pu arriver sur les côtes d'Angleterre avant la nuit du 19 au 20.

Le 17, le préfet maritime de Rochefort adressa aux troupes et marins sous ses ordres une proclamation qui, en annonçant la rentrée de S. M. à Paris au bruit des acclamations de tous les habitans, prescrivait en même tems de prendre la cocarde blanche.

Le pavillon blanc a été hissé sur les forts, à bord des bâtimens de la rade, le 17 à midi, et salué par l'artillerie.

Dès le 15, M. le baron Bonnefoux avait manifesté l'intention où il était de faire arborer ces couleurs aux troupes sous son commandement, mais le chef de bataillon commandant de la place n'ayant point encore reçu les ordres adressés aux généraux dont il dépend, M. le baron de Bonnefoux crut devoir différer pour agir de concert avec cet officier supérieur, qui ne tarda pas à recevoir du maréchal-de-camp Butraud, commandant le département de la Charente-Inférieure, l'ordre d'imiter le mouvement de la marine.

Je ne dois pas laisser ignorer à V. Exc. que les sages mesures prises par M. le préfet maritime et M. le maréchal-de-camp Butraud auraient prévenu les intentions des malvoilàns s'il s'en était trouvé.

Rochefort et la Rochelle sont animés du meilleur esprit, et ces ports, qui les derniers se sont trouvés sous l'influence de Buonaparte, n'en ont pas moins été les premiers à manifester leur dévouement à la personne du Roi, et leur joie, en apprenant la rentrée de notre auguste monarque dans sa capitale.

V. Exc. trouvera ci-joint la copie d'une lettre adressée par Napoléon au prince-régent d'Angleterre, et qui a dû parvenir à S. A. R. par le moyen de la station anglaise.

Je prie V. Exc. d'agréer l'hommage de mon profond respect.

Le capitaine de frégate,
H. DE RIGNY.

Copie de la lettre de Napoléon Buonaparte à S. A. R. le prince-régent d'Angleterre.

Altesse royale,

En butte aux dissensions qui divisent mon pays et à l'inimitié des puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique; je viens comme Thémistocle m'asseoir sur le foyer du peuple britannique.

Je viens me mettre sous la protection de ses lois, que je réclame de V. A. R. comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis.

Signé, NAPOLEON.

L'audience du ministre de la guerre s'est prolongée avant-hier jusqu'à sept heures du soir. On ne croit point exagérer en assurant qu'il y parut au-delà de 800 officiers, dont la majeure partie était des officiers-généraux ou supérieurs.

Un certain nombre d'entr'eux venaient de divers cantonnemens de nos armées, et apportaient au ministre ou des actes de soumission, ou des drapeaux blancs qui avaient été conservés, ou enfin d'autres témoignages de fidélité.

— On continue à tenir fermées les petites barrières de Paris, pour diminuer le service militaire.

(Journal de Paris.)

Nous continuons à présenter les principaux fragmens des adresses des départemens qui déposent aux pieds du trône l'hommage de leur dévouement et de leur fidélité.

« Sire, disent les membres du conseil général du département de la Creuse, un grand crime a été commis contre la France et contre son Roi; la conjuration la plus affreuse, dont l'histoire fasse mention, a rejeté la France dans l'abîme dont vous l'aviez tirée.

ce court espace vous avez su pardonner, pacifier et constituer. Les plus longs régnes de vos prédecesseurs n'offrent rien de si admirable. Cependant, ce règne réparateur, un mauvais génie l'a interrompu.....

» V. M., Sire, est encore une fois appelée à réparer nos malheurs.»

Les maire, adjoints et membres du conseil municipal de la ville de Grenoble, après avoir gémé sur les malheurs de la guerre civile et étrangère, exprimé le vœu de voir les opinions se rapprocher et les divisions s'éteindre, poursuivent en ces termes:

« Si la France avait à disposer d'une couronne, sire, si le sceptre ne vous appartenait par les antiques sermens de nos pères, le grand bienfait de la paix que vous allez rendre à la nation, vous appelleraient au trône dont votre sagesse et vos vertus vous rendent si digne.

» Mais, sire, puisque la véritable royauté consiste autant dans l'amour des peuples que dans l'exercice d'une puissance légitime, vous n'avez pas cessé de régner sur les Français.

» Poursuivez, sire, les magnanimes desseins si noblement exprimés dans votre proclamation de Cambrai; affermissez, aggrandissez cette chartre constitutionnelle que nous avons reçue de votre sagesse, et que V. M. a confirmée, ainsi que les princes de votre famille, dans cette mémorable séance où furent resserrés les liens qui attachaient les Français à votre trône au moment où elle s'éloignait de sa capitale.»

« Lorsque la France oubliait ses malheurs sans oublier sa gloire, disent les autorités constituées de la ville de Vire, le devastateur du Monde apparut de nouveau. Il respirait la guerre et trompant quelques braves, promit honneur, prospérité, fortune.... Il n'est plus! et Louis, père du peuple, nous rapporte la paix et l'oubli du passé.

» Nous lui renouvelons un serment qui n'a point été trahi; nous attachons notre bonheur, notre existence à la conservation d'un trône que la foudre avait abattu et que le ciel relève pour le bonheur du Monde.»

Les maire, adjoints et membres du conseil municipal réunis avec les notables et officiers de la garde nationale de Saint-Omer, félicitent le Roi sur son heureux retour, et lui peignent le tourment de leur situation pendant son absence. « Que de tendres souvenirs réveille en nous, disent-ils, cette couleur des lys, image de votre bonté, symbole d'une paix si désirée! En la voyant flotter par-tout et embellir nos

Extrait de la GAZETTE OFFICIELLE.

ORDONNANCES DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE ET DE NAVARRRE.

A tous ceux qui ces présentes verront, salut!

Les circonstances extraordinaires dans lesquelles se sont trouvés nos peuples depuis trois mois, et l'impossibilité de les faire gouverner par les magistrats institués par nous, qui presque tous avaient été ou s'étaient éloignés de leurs fonctions, nous ont mis dans le cas de déléguer, soit par nous-mêmes, soit par les princes de notre sang, soit par nos ministres, des pouvoirs extraordinaires à quelques sujets dévoués qui nous ont servi avec zèle et courage, et qui, presque toujours, ont agi avec succès pour faire reconnaître notre autorité légitime et comprimer les factions. Aujourd'hui que nous avons repris les rênes de notre gouvernement, que notre ministère est organisé, qu'il correspond avec les administrateurs nommés par nous, les fonctions de nos commissaires extraordinaires sont devenues superflues et seraient même nuisibles à la marche des affaires, en détruisant l'unité d'action qui est le premier besoin de toute administration régulière.

A ces causes, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

Art. 1^{er}. Les pouvoirs des commissaires extraordinaires qui exercent des fonctions dans les départemens de notre royaume, cesseront aussitôt la publication de la présente ordonnance, soit que ces pouvoirs émanent de nous, des princes de notre sang ou de nos ministres.

2. Toutes nominations et délégations de pouvoir faites par lesdits commissaires cesseront pareillement d'avoir leur effet aussitôt la publication de la présente ordonnance.

3. Nos ministres sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance, chacun en ce qui le concerne.

Donné au château des Tuileries le 18 juillet, l'an de grâce 1815, et de notre règne le vingtième.

Signé, LOUIS.

Par le Roi,
Le garde-des-sceaux, ministre secrétaire-d'état de la justice, chargé par interim du ministère de l'intérieur,
Signé, PASQUER.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRRE.